



COMMUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON (83630)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - n° 2023-11

L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars,
Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Réunion du	29/03/2023	En exercice	8
Convoqué le	21/03/2023	Présents	6
Affiché le	23/03/2023	Votants	8

Présents. ANGLIONIN Joannel, HARTMANN Céline, CLAUDE Fabienne, ETIENNE Joachim, ALLARD Stéphanie, THOMANN Gaëlle

Représentés : MARTIN Jérémy pouvoir a ANGLIONIN, LABONDE Gabriel pouvoir a HARTMANN

Absents :

OBJET : tarification de la location du broyeur

- * Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'au vu des obligations Légales de débroussaillage, le broyeur initialement prêté par la commune, est de plus en plus demandé. Ce qui entraîne un usage et un entretien beaucoup plus fréquent.
- * Afin de pouvoir atténuer les couts de maintenance, il est nécessaire de fixer un tarif de location pour la journée.
- * Il demande aux élus de se prononcer sur cette suggestion.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité des élus présents et représentés,

- ❖ Décide de fixer le tarif de location à 20 euros la journée.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Joannel ANGLIONIN, Maire.